

Transmission of Data – Article 42

CCI	2021BE65ISPR001
Intitulé	National Programme Belgium - ISF
Version	202212.0

Table des matières

Tableau 3: Informations financières et leur ventilation par type d'intervention pour le FAMI, le FSI et l'IGFV [article 42, paragraphe 2, point a)].....	3
Tableau 7: Indicateurs de réalisation communs pour le FAMI, le FSI et l'IGFV [article 42, paragraphe 2, point b)]	4
Tableau 11: Indicateurs de résultat communs pour le FAMI, le FSI et l'IGFV [article 42, paragraphe 2, point a)].....	6
Tableau 12: Données relatives aux instruments financiers pour les Fonds (article 42, paragraphe 3)	8

Tableau 3: Informations financières et leur ventilation par type d'intervention pour le FAMI, le FSI et l'IGFV [article 42, paragraphe 2, point a)]

1	2	Catégorisation par dimension				Données financières						
		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
		Type d'intervention (annexe VI, tableau 1, règlement spécifique au Fonds)	Type d'intervention (annexe VI, tableau 2, règlement spécifique au Fonds)	Type d'intervention (annexe VI, tableau 3, règlement spécifique au Fonds)	Type d'intervention (annexe VI, tableau 4, règlement spécifique au Fonds)	Dotations financières totales (EUR) du Fonds et la contribution nationale	Coût total éligible des opérations sélectionnées (EUR)	Contribution des Fonds aux opérations sélectionnées (EUR)	Proportion de la dotation financière totale couverte avec les opérations sélectionnées (%)	Dépenses totales éligibles déclarées par les bénéficiaires (EUR)	Proportion de la dotation financière totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires (%)	Nombre d'opérations sélectionnées

Tableau 7: Indicateurs de réalisation communs pour le FAMI, le FSI et l'IGFV [article 42, paragraphe 2, point b)]

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Données sur tous les indicateurs de réalisation communs énumérés à l'annexe VIII des règlements FAMI/FSI/IGFV pour chaque objectif spécifique [extraits du tableau 1 figurant à l'annexe VI, point 2.1.2]							Évolution des indicateurs de réalisation à ce jour		
Objectif spécifique	ID	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire (2024)	Valeur cible (2029)	Valeurs prévues dans les opérations sélectionnées 31/12/2022	Valeurs obtenues 31/12/2022	Commentaires	
1	O.1.1	Nombre de participants aux activités de formation	numéro	20,00	80,00				
1	O.1.2	Nombre de réunions d'experts/d'ateliers/de visites d'étude	numéro	0,00	0,00				
1	O.1.3	Nombre de systèmes TIC mis en place/adaptés/entretenus	numéro	11,00	23,00				
1	O.1.4	Nombre de pièces d'équipement achetées	numéro	0,00	0,00				
2	O.2.1	Nombre d'opérations transfrontières	numéro	0,00	0,00				
2	O.2.1.1	Dont le nombre d'équipes communes d'enquête	numéro	0,00	0,00				
2	O.2.1.2	Dont le nombre d'actions opérationnelles s'inscrivant dans le cycle politique de l'UE/l'EMPACT	numéro	0,00	0,00				
2	O.2.2	Nombre de réunions d'experts/d'ateliers/de visites d'étude/d'exercices communs	numéro	23,00	50,00				
2	O.2.3	Nombre de pièces d'équipement achetées	numéro	0,00	0,00				
2	O.2.4	Nombre de moyens de transport achetés pour des opérations transfrontières	numéro	0,00	0,00				
3	O.3.1	Nombre de participants aux activités de formation	numéro	210,00	1 330,00				
3	O.3.2	Nombre de programmes d'échange/d'ateliers/de visites d'étude	numéro	2,00	6,00				
3	O.3.3	Nombre de pièces d'équipement achetées	numéro	5,00	7,00				
3	O.3.4	Nombre de moyens de transport achetés	numéro	0,00	0,00				
3	O.3.5	Nombre d'éléments d'infrastructure/d'installations/outils/mécanismes utiles à la sécurité construits/achetés/modernisés	numéro	0,00	0,00				
3	O.3.6	Nombre de projets destinés à prévenir la criminalité	numéro	1,00	3,00				
3	O.3.7	Nombre de projets destinés à aider les victimes de la criminalité	numéro	0,00	1,00				
3	O.3.8	Nombre de victimes de la criminalité ayant bénéficié d'une assistance	numéro	0,00	0,00				
1	O.1.1.A	dont les hommes	numéro						
1	O.1.1.B	dont les femmes	numéro						
1	O.1.1.C	dont les personnes non binaires	numéro						
3	O.3.1.A	dont les hommes	numéro						
3	O.3.1.B	dont les femmes	numéro						
3	O.3.1.C	dont les personnes non binaires	numéro						

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Données sur tous les indicateurs de réalisation communs énumérés à l'annexe VIII des règlements FAMI/FSI/IGFV pour chaque objectif spécifique [extraites du tableau 1 figurant à l'annexe VI, point 2.1.2]							Évolution des indicateurs de réalisation à ce jour		
Objectif spécifique	ID	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire (2024)	Valeur cible (2029)	Valeurs prévues dans les opérations sélectionnées 31/12/2022	Valeurs obtenues 31/12/2022	Commentaires	
3	O.3.8.A	dont les hommes	numéro						
3	O.3.8.B	dont les femmes	numéro						
3	O.3.8.C	dont les personnes non binaires	numéro						

Tableau 11: Indicateurs de résultat communs pour le FAMI, le FSI et l'IGFV [article 42, paragraphe 2, point a)]

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Données sur tous les indicateurs de résultat communs énumérés à l'annexe VIII des règlements FAMI/FSI/IGFV pour chaque objectif spécifique [extraites du tableau 2 figurant à l'annexe VI, point 2.1.2]								Évolution des indicateurs de résultat à ce jour		
Objectif spécifique	ID	Nom de l'indicateur	Measurement unit for indicator	Valeur de référence	Measurement unit for baseline	Valeur cible (2029)	Measurement unit for target	Valeurs prévues dans les opérations sélectionnées 31/12/2022	Valeurs obtenues 31/12/2022	Commentaires
1	R.1.5	Nombre de systèmes TIC rendus interopérables dans les États membres/avec des systèmes d'information décentralisés et de l'UE qui sont utiles à la sécurité/avec des bases de données internationales	numéro	0,00	numéro	20,00	numéro			
1	R.1.6	Nombre d'unités administratives qui ont créé ou adapté des mécanismes/procédures/outils/orientations pour l'échange d'informations avec les autres États membres/agences de l'UE/organisations internationales/pays tiers	numéro	0,00	numéro	0,00	numéro			
1	R.1.7	Nombre de participants qui considèrent que la formation est utile pour leur travail	numéro	0,00	part	56,00	numéro			
1	R.1.8	Nombre de participants déclarant, trois mois après l'activité de formation, utiliser les aptitudes et compétences acquises au cours de l'activité de formation	numéro	0,00	part	56,00	numéro			
2	R.2.5	Valeur estimée des biens gelés dans le cadre d'opérations transfrontières	montant	0,00	euros	0,00	montant			
2	R.2.6.1	Quantité de drogues illicites saisies dans le cadre d'opérations transfrontières — cannabis	kg	0,00	kg	0,00	kg			
2	R.2.6.2	Quantité de drogues illicites saisies dans le cadre d'opérations transfrontières — opioïdes, y compris l'héroïne	kg	0,00	kg	0,00	kg			
2	R.2.6.3	Quantité de drogues illicites saisies dans le cadre d'opérations transfrontières — cocaïne	kg	0,00	kg	0,00	kg			
2	R.2.6.4	Quantité de drogues illicites saisies dans le cadre d'opérations transfrontières — drogues de synthèse, y compris les stimulants de type amphétamine (y compris amphétamine et méthamphétamine) et MDMA	kg	0,00	kg	0,00	kg			
2	R.2.6.5	Quantité de drogues illicites saisies dans le cadre d'opérations transfrontières — nouvelles substances psychoactives	kg	0,00	kg	0,00	kg			
2	R.2.6.6	Quantité de drogues illicites saisies dans le cadre d'opérations transfrontières — autres drogues illicites	kg	0,00	kg	0,00	kg			
2	R.2.7.1	Quantité d'armes saisies dans le cadre d'opérations conjointes transfrontières — armes de guerre: armes à feu automatiques et armes à feu lourdes (antichars, lance-roquettes, mortier, etc.)	numéro	0,00	numéro	0,00	numéro			
2	R.2.7.2	Quantité d'armes saisies dans le cadre d'opérations conjointes transfrontières — autres armes à feu courtes: revolvers et pistolets (y compris armes de spectacle)	numéro	0,00	numéro	0,00	numéro			
2	R.2.7.3	Quantité d'armes saisies dans le cadre d'opérations conjointes transfrontières — autres armes à feu longues: carabines et fusils (y compris armes de spectacle)	numéro	0,00	numéro	0,00	numéro			
2	R.2.8	Nombre d'unités administratives qui ont développé/adapté des mécanismes/procédures/outils/orientations existants pour la coopération avec les autres États membres/agences de l'UE/organisations internationales/pays tiers	numéro	0,00	numéro	1,00	numéro			
2	R.2.9	Nombre d'agents associés aux opérations transfrontières	numéro	0,00	numéro	0,00	numéro			
2	R.2.10	Nombre de recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation de Schengen	numéro	0,00	numéro	100,00	pourcentage			
3	R.3.9	Nombre d'initiatives mises au point/étendues afin de prévenir la radicalisation	numéro	0,00	numéro	3,00	numéro			

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Données sur tous les indicateurs de résultat communs énumérés à l'annexe VIII des règlements FAMI/FSI/IGFV pour chaque objectif spécifique [extraites du tableau 2 figurant à l'annexe VI, point 2.1.2]								Évolution des indicateurs de résultat à ce jour		
Objectif spécifique	ID	Nom de l'indicateur	Measurement unit for indicator	Valeur de référence	Measurement unit for baseline	Valeur cible (2029)	Measurement unit for target	Valeurs prévues dans les opérations sélectionnées 31/12/2022	Valeurs obtenues 31/12/2022	Commentaires
3	R.3.10	Nombre d'initiatives mises au point/étendues afin de protéger/soutenir les témoins et les lanceurs d'alerte	numéro	0,00	numéro	0,00	numéro			
3	R.3.11	Nombre d'infrastructures critiques/d'espaces publics dotés d'installations nouvelles/adaptées protégeant contre les risques liés à la sécurité	numéro	0,00	numéro	1,00	numéro			
3	R.3.12	Nombre de participants qui considèrent que la formation est utile pour leur travail	numéro	0,00	part	998,00	numéro			
3	R.3.13	Nombre de participants déclarant, trois mois après avoir quitté la formation, utiliser les aptitudes et compétences acquises au cours de la formation	numéro	0,00	part	998,00	numéro			
1	R.1.7.A	dont les hommes	numéro							
1	R.1.7.B	dont les femmes	numéro							
1	R.1.7.C	dont les personnes non binaires	numéro							
1	R.1.8.A	dont les hommes	numéro							
1	R.1.8.B	dont les femmes	numéro							
1	R.1.8.C	dont les personnes non binaires	numéro							
3	R.3.12.A	dont les hommes	numéro							
3	R.3.12.B	dont les femmes	numéro							
3	R.3.12.C	dont les personnes non binaires	numéro							
3	R.3.13.A	dont les hommes	numéro							
3	R.3.13.B	dont les femmes	numéro							
3	R.3.13.C	dont les personnes non binaires	numéro							

Tableau 12: Données relatives aux instruments financiers pour les Fonds (article 42, paragraphe 3)

Caractéristiques des dépenses	Dépenses éligibles par produit				Dépenses éligibles par produit				Montant des ressources publiques et privées mobilisées en sus de la contribution des Fonds			Montant des coûts et frais de gestion déclarés comme dépenses éligibles, y compris [les coûts et frais de gestion (CFG) doivent être déclarés séparément en cas de passation de marché de gré à gré et en cas d'appel d'offres]			Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds aux instruments financiers visés à l'article 60	Ressources reversées attribuables au soutien émanant des Fonds au sens de l'article 62	Concernant les garanties, la valeur totale des prêts, participations ou quasi-participations accordées aux bénéficiaires finaux, garantis par des ressources des programmes et effectivement décaissés en faveur des bénéficiaires finaux		
	Objectif spécifique	Prêts (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Garantie (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Participations ou quasi-participations (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Subventions dans le cadre d'une opération au titre d'un instrument financier (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Prêts (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Garantie (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Participations ou quasi-participations (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Subventions dans le cadre d'une opération au titre d'un instrument financier (code de forme de soutien pour l'instrument financier)	Coûts et frais de gestion des fonds à participation en fonction du produit financier opérant au sein de la structure du fonds à participation			Coûts et frais de gestion de fonds spécifiques (établis avec ou sans structure du fonds de participation) par produit financier						
										Prêts	Garanties	Participations	Prêts	Garanties	Participations				